

Une nouvelle fois, des personnels du CP de Saint-Étienne ont été victimes de violences qui n'auraient jamais dû se produire.

Dimanche matin, lors de la distribution des traitements médicaux, un détenu connu pour son instabilité psychique refuse de réintégrer sa cellule. Après avoir insulté les personnels, il s'en prend physiquement à un premier collègue. Malgré l'intervention immédiate d'un second surveillant pour lui porter assistance et protéger l'infirmière présente, l'individu poursuit son déchaînement de violence et mord gravement notre collègue à l'avant-bras. **Le détenu étant porteur du VIH, le surveillant a dû être pris en charge en urgence à l'hôpital afin de subir l'ensemble des examens médicaux nécessaires et de débiter un protocole de soins.**

L'UFAP UNSa Justice de SAINT ÉTIENNE refuse que ce type de situation soit considéré comme une fatalité. Depuis des années, nous alertons sur la multiplication de profils psychiatriques lourds au sein d'établissements qui ne disposent ni des moyens humains, ni des infrastructures, ni des compétences médicales nécessaires pour assurer leur prise en charge. À défaut de solutions adaptées, c'est une fois de plus sur les surveillants que repose l'intégralité du risque.

Les personnels pénitentiaires sont recrutés pour assurer la sécurité des établissements et l'exécution des décisions de justice, pas pour pallier les carences de la politique de santé mentale de notre pays. L'administration ne peut plus continuer à fermer les yeux en exposant quotidiennement les agents à des situations qui dépassent largement leurs missions et mettent directement leur intégrité physique en danger.

L'UFAP UNSa Justice de SAINT ÉTIENNE apporte tout son soutien aux deux collègues agressés et les accompagnera dans toutes les démarches qu'ils souhaiteront engager.

L'UFAP UNSa Justice de SAINT ÉTIENNE exige le transfert immédiat de ce détenu vers une structure adaptée dès la fin de son placement au quartier disciplinaire. Elle demande également que cesse l'affectation de profils psychiatriques incompatibles avec les capacités de prise en charge de notre établissement.

Enfin, face à une pénurie chronique d'effectifs qui aggrave encore les risques, nous réclamons une réorganisation du service en journées de 12 heures ainsi que la mise en place de la promenade unique afin de renforcer durablement la sécurité des personnels.

À force d'ignorer les alertes, l'administration finira par porter l'entière responsabilité du drame qu'elle prétend pourtant vouloir éviter.

*Le secrétaire local
Thierry MACHARD*